



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 25 août 2023

Élections municipales partielles de Mignovillard des 10 et 17 septembre 2023

À l'issue du délai de dépôt des candidatures pour le 1er tour de l'élection municipale partielle dans la commune de Mignovillard, aucun candidat a fait acte de candidature.

Par conséquent, le premier tour de scrutin, prévu le 10 septembre 2023 ne sera pas organisé.

Un second tour pourra néanmoins être organisé, conformément à l'article L255-3 du code électoral qui prévoit que des candidats peuvent se présenter au second tour de scrutin si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les candidats peuvent se présenter au second tour à condition de déposer leur déclaration de candidature à la préfecture du Jura :

- - le lundi 11 septembre 2023 de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h30
- - le mardi 12 septembre 2023 de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 18h00

Les modalités de dépôt des candidatures sont rappelées dans l'arrêté portant convocation des électeurs qui figure sur le site internet de la préfecture du Jura :

<https://www.jura.gouv.fr/index.php/contenu/telechargement/27267/212907/file/Convocation%20des%20C3%A9lecteurs%20sur%20la%20commune%20de%20MIGNOVILLARD.pdf>

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX